

Monsieur le président,

A l'ouverture de ce Comité Technique Local consacré, entre-autres, à la fermeture « *envisagée* » de la trésorerie de Verdun, nous sommes *sereins* ; *sereins* pour le présent et pour l'avenir :

-Pour le présent :

Si l'on se réfère aux documents fournis, la fermeture de Verdun passerait presque « *comme une lettre à la Poste* » qui, elle aussi, tend à disparaître. En effet, les grands élus (députés et sénateurs), le préfet et les maires n'ont pas marqué d'opposition sauf un.

Dès lors, il apparaît plus aisé de fermer un service public des finances que de se mobiliser pour le conserver et envisager toute solution pour le sauvegarder.

Et il est moins aisé de se confronter aux arguments convoqués pour venir à la rescousse de la nécessité de fermer la trésorerie : ici, nous entendons que « *les agents sont satisfaits* » de leur sort et de leur future destination en termes de mutation, **ce qui reste à vérifier** ; là, il ne sert à rien de débattre de la question puisque « *tout est déjà plié* »...

Dans un cas, comme dans l'autre, il ne faut pas oublier que c'est l'administration qui est responsable de la situation tendue des « *petites trésoreries* » en asséchant les emplois, les recrutements et les mouvements de mutations. Elle crée elle-même les conditions de sa propre disparition en appuyant là où ça fait mal aux agents : sur les charges et conditions de travail. Il ne lui reste plus, ensuite, qu'à convaincre l'ensemble des intervenants que la situation n'est plus viable et vous obtenez une fermeture « *sereine* » et en douceur. Presque ni vue ni connue.

- Pour l'avenir :

Comme tout se joue, en apparence, sur du velours, il y a fort à parier que les prochaines fermetures de trésoreries se dérouleront selon le même mode opératoire, suivant ce mouvement naturel de *satisfactions conjuguées*.

Toutefois, ces constats ne doivent pas occulter, certains points qui nous paraissent importants.

- En premier lieu, nous n'oublions pas que **cette fermeture n'est, à l'heure actuelle, qu'« *envisagée* »** même si la rédaction des documents peut parfois laisser penser le contraire et que vous ancrez votre démonstration sur l'ancienneté de la menace qui pèse sur Verdun. Nous ne mettons pas en cause votre capacité de dialogue social. **Cependant, ce Comité Technique Local doit être un lieu de débat où toutes les solutions de sauvegarde doivent être mises sur la table.** La CGT Finances Publiques 71 a fait un premier pas en mettant une proposition sur la table, celle de la redistribution des communes et du renforcement des postes de Verdun et de Pierre. Vous l'avez écartée. Certes, « *l'implantation d'une trésorerie* » est confortée dans la Bresse mais en passant par la disparition d'une autre trésorerie...

Vous avez déclaré en CHSCT que vous préféreriez créer des emplois, nous le relevons. Nous présumons donc que vous ne pouvez vous satisfaire des restrictions demandées au réseau. **Dès lors, vous avez la possibilité au moins de surseoir à cette fermeture et de réfléchir encore au renforcement du poste.**

- En deuxième lieu, cette trésorerie n'est pas la propriété de ses agents, de la DDFIP, des OS, etc. Elle a été, elle est et (elle sera, selon nous) l'expression d'un service public pour les citoyens de Verdun et des environs, elle correspond à un besoin. Elle est un lien entre le service des finances et les citoyens. Celui qui permet de disposer d'un accueil physique, d'une écoute en matière de recouvrement par exemple,

d'une expertise. Même ponctuels. Celui aussi qui peut contribuer à faire comprendre et accepter l'impôt.

La CGT Finances Publiques 71 croit encore que le territoire doit être équitablement irrigué en services publics des finances. Nous pensons que les citoyens ont encore leur mot à dire –et pas simplement par l'intermédiaire d'un article de journal calamiteux.

Alors il est vrai, que pour les tenants de cette politique, que l'on vous demande d'appliquer, nous ne sommes pas pragmatiques, nous ne sommes pas réalistes, nous avons beaucoup de difficultés à comprendre que « *tout est déjà fait* », que ce CTL ne peut déboucher que sur la décision de fermeture en attendant la décision définitive du ministre.

Notre défaut est de penser que les évènements peuvent encore évoluer dans le bon sens ; peut-être sommes-nous trop candides ? De doux rêveurs ?

**Mais ce qu'il y a de réconfortant, c'est que nous sommes, à ce jour, déjà 498 personnes à l'être ; 498 personnes qui, par leur signature, ont essayé d'agir POUR préserver l'un de nos sites.
Et ceux qui seront aussi menacés dans l'avenir.**

Mâcon le 1^{er} octobre 2015